

Amendée le 31 mars 2026

Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse Desjardins de la Porte-des-Cantons-de-l'Est

Le 15 avril 2026 à 19 H 30



Le lien pour assister à l'assemblée virtuelle sera disponible le 15 avril 2026 à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caisse-porte-cantons-est

L'assemblée générale annuelle se tiendra uniquement en **mode virtuel**. Cette formule implique que les membres présents lors de la diffusion de l'assemblée pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres de plein droit seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la diffusion de l'assemblée.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- Prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2025
- Poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- Prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)



Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez :

- Voter sur la répartition des excédents annuels (ristournes)
- Voter pour élire des membres du conseil d'administration



Élection au conseil d'administration

4 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 8 février 2026 à 16 h 00.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

BLAIN, Marc-André

LEVASSEUR, Laurence

COUTURE, Dominique

MARCOTTE, Daniel

DELVINE, Vincent

PARISSIER, Frédéric

KHALIL MARIONO, Alex-Luca

POTVIN, Marie-Josée

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.desjardins.com/caisse-porte-cantons-est ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2025 ainsi que le rapport annuel 2025.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 15 mars 2026

Andrée Crevier, secrétaire